

Les grands groupes renforcent leurs liens “atlantiques”. Le partenariat transnational américano-européen construit le bloc qui dominera l’Occident

L’AMÉROPE CAPITALISTE”

Par Pierre Hillard

Décidément, les projets de renforcement du partenariat transatlantique poussent comme des champignons après une pluie d’automne. En effet, nous assistons depuis quelques années à la multiplication de colloques de part et d’autre de l’Atlantique qui tous incitent à l’association la plus étroite des Etats-Unis et de l’Europe dans tous les domaines. Les mesures énoncées concernent l’abolition des frontières étatiques, économiques, culturelles, au profit d’un libéralisme tout puissant mettant à bas les notions d’Etat-nation et de service public. Parmi tous les organismes favorisant l’émergence d’un bloc euro-atlantique, il existe un institut largement méconnu dont le rôle clef mérite cependant une étude approfondie : le Transatlantic Policy Network (TPN). Comme le présentent les textes officiels, “le TPN a été créé afin de promouvoir un partenariat stable et fort entre les Etats-Unis et l’Europe pour influencer tout élément prioritaire et toute forme de développement. C’est un maillage transatlantique de réseaux dont les membres sont un mélange unique du monde des affaires, de la politique et du secteur universitaire.”

Le monde des affaires est particulièrement puissant et bien représenté au TPN comme le prouve la liste de ses membres :

ABB, Accenture, AOL Time Warner, BASF, Bertelsmann AG, Boeing, BP, BT, Caterpillar, Coca-Cola, Daimler-Chrysler, Deutsche Bank, Dow Chemical, EDS, Ford Motor Company, General Electric, Honeywell, IBM, Merck, Michelin, Microsoft, Nestlé, Pechiney, Pfizer International, Philips, SAP AG, SAS, Siemens AG, Unilever, United Technologies Corporation, UPS, Xerox.

Source : Transatlantic Policy Network, 2003

Cette présence massive des milieux d’affaires se double d’un soutien total d’autres instituts mondiaux appartenant au secteur des relations internationales et étant profondément euro-atlantistes comme par exemple

Aspen Institute (Berlin), Brookings Institution, Carnegie Endowment for International Peace, Council for Foreign Relations (CFR), Center for Strategic and International Studies (CSIS), European-American Business Council, German Marshall Fund of the United States, Institut Français des Relations Internationales (IFRI), etc.

Le TPN, fondé en 1992, a une organisation bicéphale euro-américaine où 47 représentants républicains et démocrates du Congrès américain et 88 députés du Parlement européen (Partis populaire, libéral et socialiste) constituent le cadre politique de cet institut (pour l’année 2003) qui dispose de deux centres, l’un à Bruxelles, l’autre à Washington. Parmi les députés européens, sans tous les citer, on peut relever : Klaus Haensch (ancien président du parlement européen et proche de l’UFCE), Hans-Gert Pöttering (président du Parti populaire européen), Jean-Louis Bourlanges, Philippe Herzog, Elmar Brok, Alain Lamassoure, Armin Laschet (rapporteur du texte lançant le projet de siège permanent au Conseil de sécurité pour l’UE, texte adopté le 29 janvier 2004 par le Parlement européen) ou encore le général Morillon. Cette composition bicéphale se répercute au sommet du TPN, dont on peut relever le très haut niveau des dirigeants. Le président honoraire européen du TPN est Peter Sutherland dont les

activités sont multiples : président de Goldman Sachs International, président de British Petroleum (BP), ancien directeur général à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ou encore au GATT pour ne citer que cela. Son homologue américain, Robert S. Strauss, présente lui aussi un CV prestigieux : président du comité US-Russia Business Council, ancien ambassadeur en ex-URSS puis en Russie, ancien négociateur dans les affaires du Proche-Orient durant la présidence Carter ou encore ancien agent spécial du FBI après des études de droit à l'université du Texas.

Une telle diversité et une telle puissance de ces différents acteurs permet au TPN d'afficher officiellement des ambitions qui se répartissent sur quatre points :

- 1) "Aider à définir la relation transatlantique dans le monde de l'après-guerre froide afin de favoriser un partenariat le plus étroit possible entre les gouvernements et les peuples de l'Union européenne et des Etats-Unis pour permettre une sécurité globale, une stabilité et une croissance économique et, enfin, permettre le renforcement des valeurs démocratiques ;
- 2) User du dialogue, pouvoir débattre et étudier pour aider l'ensemble du partenariat transatlantique à s'adapter aux nouveaux défis et opportunités, à identifier leurs intérêts communs, à minimiser les incompréhensions actuelles ou potentielles entre les gouvernements, comme entre le monde des affaires et les gouvernements ;
- 3) Regarder au-delà des problèmes actuels vers de nouvelles structures et formes de coopération entre l'Union européenne et les Etats-Unis ;
- 4) Travailler d'une manière créative et efficace au sein de ce réseau et en liaison avec d'autres institutions et organisations aux objectifs complémentaires."

Le point de départ de ce partenariat, commencé en réalité dès 1945 mais qui a trouvé un second souffle après la chute du mur de Berlin, a été la Déclaration transatlantique du 22 novembre 1990. Cette déclaration alignait les différents éléments (économiques, éducatifs, scientifiques, culturels, institutionnels) créant le cadre d'un rapprochement renforcé euro-atlantique. Ce document fondateur a lancé à tous les niveaux "un cadre institutionnel de consultations" entre l'administration américaine et les institutions européennes. L'ensemble est couronné par des rencontres annuelles entre le président des Etats-Unis et les présidences européennes (Conseil et Commission). Ainsi, les 25 et 26 juin 2004, le sommet UE/Etats-Unis doit se tenir en Irlande. Le tableau ci-dessous résume le degré étroit des relations de part et d'autre de l'Atlantique en particulier en liaison avec l'OTAN.

Depuis les années 90, une série de recommandations émanant du TPN a renforcé ce partenariat. Ainsi, la Déclaration transatlantique de 1990 s'est transformée en NTA (New Transatlantic Agenda), document signé à Madrid en décembre 1995. Cet agenda reconnaît quatre buts majeurs qui sont :

- 1) "La promotion de la paix et de la stabilité, de la démocratie et du développement dans le monde entier". Ce projet s'applique en particulier au renforcement de la démocratie et aux réformes économiques en Europe centrale et orientale (Russie, Ukraine, Biélorussie et autres Etats de la Communauté des Etats Indépendants CEI) ainsi qu'au renforcement d'une politique de sécurité pour tout le Proche-Orient (mesure qui annonçait déjà la politique du Grand Moyen-Orient de la présidence Bush et qui se retrouve dans le texte de l'Alliance germano-américaine pour le XXI^e siècle) ;
- 2) "Répondre aux défis globaux" (terrorisme, dégradation du climat) ;
- 3) "Contribuer à l'expansion du commerce mondial et des relations économiques plus étroites" ;
- 4) "Construire des ponts de part et d'autre de l'Atlantique". Ces ambitions du NTA sont développées dans le cadre d'un plan désigné sous le terme de Joint EU/US Action Plan. Comme le rappelle les promoteurs du TPN : "La signature du New Transatlantic Agenda a marqué le début d'une nouvelle ère de collaboration entre les Etats-Unis et l'Union européenne. Nous avons lancé un certain nombre d'initiatives et, partout, un nouvel esprit de

coopération et d'engagement en faveur d'actions communes s'est répandu au sein de cette relation."

Dans les années qui ont suivi, les mesures élaborées par le TPN en faveur de ce nouvel Agenda au sein des relations Union européenne/Etats-Unis se sont intensifiées dans des secteurs aussi variés que lors du sommet de Charm el Sheik en mars 1996 pour les affaires du Proche-Orient ou encore dans le cadre du développement énergétique de la péninsule coréenne pour ne citer que ces exemples.

Cependant, cet institut vient de franchir une nouvelle étape dans un récent rapport du 4 décembre 2003 en faveur d'un renforcement tous azimuts du partenariat transatlantique intitulé *A strategy to strengthen transatlantic Partnership*. D'une certaine manière, ce document constitue la dernière ligne droite aboutissant à la constitution complète d'un bloc euro-atlantique. D'ailleurs le CAP (Cen-trum für angewandte Politikforschung, "think tank" dirigé par Werner Weidenfeld, ancien coordinateur des relations germano-américaines au sein du ministère des Affaires étrangères allemand) a placé le renforcement du partenariat transatlantique au centre des préoccupations de politique extérieure d'un futur Etat européen atteignant le stade de "super puissance" (cf. B. I. n° 87 : "Etablissement d'un espace économique atlantique"). Les rédacteurs du rapport du 4 décembre 2003 sont, du côté des Etats-Unis, le sénateur républicain Robert Bennet et le député démocrate Cal Dooley et, du côté de l'Union européenne, James Elles, député britannique du Parti populaire européen (PPE) et Erika Mann député socialiste allemande au Parlement européen. Nous pouvons relever que ces représentants de courants politiques officiellement opposés partagent en réalité les mêmes objectifs. Dans le cadre de la politique mondialiste à forts relents totalitaires, c'est le règne de la pensée unique, prélude au parti unique.

La rédaction de ce rapport a bénéficié du soutien de la London School of Economics avec Lord William Wallace of Saltire et du Center for Strategic and International Studies (CSIS) sous la direction de Simon Serfaty. Il faut rappeler que le président du CSIS, John Hamre, a participé au colloque de la Fondation Bertelsmann le 18 juillet 2003 dont le projet phare s'intitulait "USA-UE : recommandations stratégiques pour une nouvelle alliance globale" (cf. B. I. n° 84). Des représentants du TPN comme Peter Linton et Bruce Stokes ont participé aussi à l'élaboration de ce texte.

Mais de toutes ces contributions, une joue un rôle décisif en liaison étroite avec le TPN. Il s'agit de celle de l'institut américain Ger-man Marshall Fund of the United States (GMF). Il est nécessaire de présenter le rôle majeur de ce "think tank" qui explique mieux les liens étroits entre l'Allemagne et les Etats-Unis. En effet, cet institut américain a été créé par le gouvernement fédéral allemand en 1972 en remerciement de l'action décisive du plan Marshall dans le relèvement de l'Allemagne au lendemain de la Seconde guerre mondiale. C'est le 5 juin 1972 que le chancelier socialiste Willy Brandt, lors d'une allocution prononcée à Harvard, a remercié les Etats-Unis pour leur comportement à l'égard de l'Allemagne et a annoncé l'octroi d'une somme de 150 millions de DM en vue de créer le GMF travaillant selon sa propre expression "pour toute l'Europe". Par la suite, en 1986, l'appui financier allemand fut augmenté totalisant une somme de 245 millions de DM. Les activités du GMF reposent sur trois secteurs qui sont : la politique transatlantique, le leadership transatlantique et une Europe élargie. En raison de cet élargissement, cet institut américain de "souche allemande" travaille au renforcement des structures démocratiques des pays d'Europe centrale afin de faciliter leur intégration dans l'Union européenne et les structures transatlantiques. Enfin, même si le quartier général du GMF se situe à Washington, des représentations existent à Berlin, Paris, Bruxelles, Bratislava et Belgrade.

Comme le souligne ce rapport : "Une stratégie européenne construisant une Union européenne comme contrepoids géopolitique aux Etats-Unis minerait cette relation, au même titre qu'une stratégie américaine d'indifférence voire d'hostilité à l'émergence de l'UE en tant

qu'acteur global et solide partenaire." Fort de ce constat, le TPN a élaboré un plan en dix points sur une période de dix ans dont la mise en œuvre doit s'étaler de 2005 à 2015. Les différents points de ce programme résument l'avenir qui nous attend :

Economie

1. Approfondir et élargir le marché transatlantique avec pour objectif final 2015 et pour l'année 2010 une mise en place quasi définitive dans les domaines concernant :

- Les services financiers et le marché des capitaux
- L'aviation civile
- L'économie digitale (droits de propriété privés, sécuritaires et intellectuels)
- La politique compétitive
- La coopération réglementaire

2. Renforcer l'économie transatlantique et la coopération monétaire d'une manière pragmatique et pratique.

3. Revitaliser les négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) de Doha comme un sujet de la plus grande urgence sur la base favorable au progrès. En même temps, engager conjointement le reste du monde à un dialogue plus large en faveur d'une stratégie et d'une coopération pour la croissance et le développement permettant aussi d'améliorer l'efficacité des institutions multilatérales.

Défense et sécurité

4. Promouvoir des marchés de la défense transatlantique plus ouverts et des coopérations plus étroites entre les industries de défense transatlantique incluant une politique et une réglementation du cadre qui faciliteraient les transferts transatlantiques des technologies de défense

5. Développer encore plus l'interface OTAN/UE tout en continuant à clarifier les rôles et les capacités futures respectives dans le domaine militaire en accord avec les principes de Berlin Plus (ndlr : série d'accords sur les questions militaires entre l'UE et l'OTAN).

6. Développer un cadre plus large, un dialogue permanent EU/US concernant la sécurité et s'appuyant sur les complémentarités de la doctrine militaire américaine et de la stratégie militaire émergente de l'UE.

Politique

7. Construire une communauté d'action transatlantique de coopération régionale et globale s'appuyant sur six points :

- Paix, démocratie et développement dans un Proche-Orient élargi
- Guerre contre le terrorisme
- Maîtriser la prolifération d'armes de destruction massive
- Combattre le SIDA et les maladies infectieuses
- L'intégration à long terme de la Chine dans une communauté globale
- Une transformation continue de la Russie en un Etat démocratique, d'économie de marché et de partenaire stratégique.

8. Approfondir une coopération efficace sur l'énergie et les changements climatiques permettant à partir d'accords une coopération de recherches et de développement basé sur l'économie fonctionnant à l'hydrogène.

9. Stimuler l'implication constructive de communautés d'intérêts ciblées de sociétés civiles américaines et européennes permettant des actions de coopération concernant les priorités du partenariat transatlantique.

Institutions

10. S'accorder pour décembre 2005 sur les principaux éléments du Transatlantic Partnership Agreement entre l'UE et les USA qui seraient mis en œuvre à partir de 2007 sur la base du New Transatlantic Agenda (NTA) de 1995 et correspondant à la stratégie proposée dans ce rapport. A cela s'ajouterait :

- Mettre au point un processus annuel de sommet EU/USA qui assurerait une direction stratégique et une impulsion du partenariat transatlantique ; développer aussi une politique de communication avec les sommets de l'OTAN
- Mettre en place des consultations informelles UE/USA à tous les niveaux ministériels précédant les sommets de l'UE/USA, l'ensemble étant appuyé en permanence par une feuille de route politique commune
- Renforcer les structures institutionnelles pour un dialogue politique transatlantique allant de l'avant et s'appuyant sur un Transatlantic Legislators Dialogue (TLD) élaboré entre les membres du Parlement européen et ceux du Congrès des Etats-Unis.

A la lecture de ce programme, nous pouvons nous rendre compte que sa concrétisation complète conduirait définitivement à l'émergence d'un bloc euro-atlantique, idéal largement défendu en particulier par le ministre allemand des Affaires étrangères Joschka Fischer (cf. B. I. n° 84) où l'aspect idéologique quasi messianique et libéral triompherait. La récente conclusion d'une Alliance germano-américaine pour le XXI^e siècle est tout simplement la conséquence logique des travaux des "think tanks" germano-américains qui ont presque gagné la partie en vue d'une gouvernance mondiale.

Pierre HILLARD.

Le texte officiel de l'Alliance germano-américaine pour le XXI^e siècle figure sur le site du gouvernement allemand :

bundesregierung.de/dokument/,-613898/Artikel/dokument.htm

Le site de la Maison-Blanche est :

whitehouse.gov/news/releases/2004/02/print/20040227-10.html